



**PREMIÈRE
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Pôle Communication

Hôtel de Matignon, le 5 août 2022

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Sécheresse historique en France :

La Première ministre active la cellule interministérielle de crise (CIC), pour apporter une réponse efficace et coordonnée à la situation historique que traverse de nombreux territoires.

La France connaît une période de sécheresse prolongée qui touche aujourd'hui tout le territoire. Cette sécheresse est la plus grave jamais enregistrée dans notre pays. L'absence de pluie est aggravée par l'accumulation de vagues de chaleur successives qui viennent renforcer l'évaporation et les besoins en eau. Les prévisions météo laissent présager que la situation pourrait perdurer sur les 15 prochains jours, voire devenir plus préoccupante encore.

La sécheresse exceptionnelle que nous connaissons actuellement prive d'eau de nombreuses communes et est un drame pour nos agriculteurs, nos écosystèmes et la biodiversité. Face à cette situation historique, la Première ministre a décidé d'activer la cellule interministérielle de crise et appelle chacun à préserver nos ressources en eau.

Dans la continuité des points de situation organisée par les différents ministères en charge avec les préfets de région et les agences de l'eau, la cellule interministérielle de crise permettra d'assurer une remontée d'information régulière par les Préfets de département des zones les plus touchées, d'anticiper l'activation éventuelle des plans ORSEC « eau » pour les agglomérations concernées et de coordonner les mesures de sécurité civile nécessaires (approvisionnement en eau des communes, livraison d'eau potable, etc.). Elle assurera un suivi des impacts de cette sécheresse pour nos infrastructures de production d'énergie et de transport et pour notre secteur agricole, notamment le secteur de l'élevage.

La Première ministre a demandé aux Préfets de réunir, dès la semaine prochaine, dans chaque zone de tension **les commissions locales de l'eau et, lorsqu'elles existent, les autres structures de concertation locale de gestion de l'eau afin d'organiser un**

dialogue local sur la priorisation des usages en cas de nécessité. Les élus locaux, très attachés à la disponibilité d'une eau de qualité dans leur territoire, seront associés étroitement à ces démarches.

La Première ministre appelle les Français à être très vigilants quant à l'utilisation de nos ressources en eau. Des mesures de restriction ont été prises et le seront partout où cela est nécessaire afin de garantir les usages prioritaires de santé, de sécurité civile et d'approvisionnement en eau potable. Ces mesures de restriction sont susceptibles de concerner l'ensemble des secteurs non prioritaires, ainsi que les particuliers. Les agents de l'Office français de la biodiversité sont déjà déployés sur le territoire pour faire de la pédagogie sur ces mesures et sanctionner les infractions le cas échéant.

Ces actions s'inscrivent dans la continuité des mesures prises depuis plusieurs mois par le Gouvernement pour anticiper au maximum cette situation. Dès mai 2022, le comité d'anticipation et de suivi hydrologique (CASH) avait été réuni. Les ministres avaient aussi mobilisé dès le printemps les préfets coordonnateurs de bassins sur ce sujet afin d'anticiper l'entrée en vigueur de certains arrêtés pour essayer de minimiser la pression sur la ressource. Le précédent Gouvernement a aussi agi de manière préventive en prévoyant la mobilisation de 100 millions d'euros complémentaires par les agences de l'eau partout en métropole, en faveur de la résilience des territoires.